

Melun, le 10 juin 2025

Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil

à

Service des personnels enseignants
DPE 1
Bureau de la mobilité

Affaire suivie par :
Marie-Gabrielle MANCEL
Tél : 01 64 41 27 22
Mél : mouvement.dsden77@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte Rossignol
77 000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Mesdames et Messieurs les cheffes et chefs
d'établissement ayant des SEGPA, ULIS, Classes
relais

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs
d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignantes et
enseignants du 1^{er} degré (**Pour attribution**)

Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs
de l'éducation nationale chargés d'une circonscription

Monsieur le responsable du site départemental de
Seine-et-Marne de l'INSPE
(**Pour information**)

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

**Objet : Appel à candidature après mouvement – Poste de professeur ou professeure des écoles
« Enseignant ou enseignante référent(e) pour les usages numériques » - Rentrée scolaire 2025/2026**

A l'issue des opérations du mouvement 2025, un poste de professeur ou professeure des écoles enseignant ou enseignante référent(e) pour les usages numériques (ERUN) demeure vacant dans les circonscriptions suivantes :

Postes vacants :

- Circonscription de l'éducation nationale de Chelles
Tél : 01.60.20.77.30 – courriel : ce.0771129j@ac-creteil.fr
- Circonscription de l'éducation nationale de Claye-Souilly
Tél : 01.60.26.57.61 – courriel : ce.0772217s@ac-creteil.fr
- Circonscription de l'éducation nationale de Coulommiers
Tél : 01.64.03.05.63 – courriel : ce.0771131l@ac-creteil.fr
- Circonscription de l'éducation nationale de Fontainebleau
Tél : 01.64.22.42.33 – courriel : ce.0771132m@ac-creteil.fr
- Circonscription de l'éducation nationale de Lagny
Tél : 01.64.30.46.34 – courriel : ce.0771133n@ac-creteil.fr

- Circonscription de l'éducation nationale de Le Mée-sur-Seine
Tél : 01.60.68.01.46 – courriel : ce.0771135r@ac-creteil.fr
- Circonscription de l'éducation nationale de Lognes
Tél : 01.64.68.92.83 – courriel : ce.0772143l@ac-creteil.fr
- Circonscription de l'éducation nationale de Meaux Villenoy
Tél : 01.64.33.72.67 – courriel : ce.0771134p@ac-creteil.fr
- Circonscription de l'éducation nationale de Melun
Tél : 01.60.68.23.94 – courriel : ce.0771414u@ac-creteil.fr
- Circonscription de l'éducation nationale de Moissy Cramayel
Tél : 01.64.13.48.60 – courriel : ce.0772859p@ac-creteil.fr
- Circonscription de l'éducation nationale de Montereau
Tél : 01.64.32.05.04 – courriel : ce.0771138u@ac-creteil.fr
- Circonscription de l'éducation nationale de Ozoir
Tél : 01.60.02.62.95 – courriel : ce.0772271a@ac-creteil.fr
- Circonscription de l'éducation nationale de Val d'Europe
Tél : 01.60.42.39.61 – courriel : ce.0772584r@ac-creteil.fr

MISSIONS : Se reporter à la fiche métier n°3 (fiche jointe).

I. Conditions et modalités de candidatures

• Conditions pour faire acte de candidature

Être enseignant ou enseignante 1^{er} degré titulaire du CAFIPEMF Option Technologie et ressources éducatives (TRE) ou enseignement et numérique

• Modalités pour faire acte de candidature

Les candidates ou candidats doivent faire parvenir leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier bulletin d'inspection ou rendez-vous de carrière) à l'inspection de l'éducation nationale dont ils relèvent **avant le 19 juin 2025.**

Après avoir apposé son avis, l'inspecteur ou l'inspectrice de l'éducation nationale transmettra la candidature à l'inspecteur ou l'inspectrice de l'éducation nationale en charge de la circonscription candidatee **avant le 23 juin 2025.**

• Entretien avec une commission

Les candidates ou candidats seront reçus lors d'un entretien auprès de l'inspecteur ou l'inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription candidatee et/ou de l'inspecteur de l'Education Nationale départemental en charge des ERUN.

II. Classement des candidatures

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue de l'ensemble des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées. Dans le respect de ce classement et au regard des postes à pourvoir, les nominations seront prononcées. Dans tous les cas, l'adéquation entre les compétences du candidat ou de la candidate au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat ou de la candidate.

III. Conditions de nomination

Le candidat ou la candidate retenu(e) sera nommé(e) pour une année et conservera le bénéfice de son affectation si elle est détenue à titre définitif. L'attention des candidates et des candidats est appelée sur le fait qu'ils ou elles ne bénéficieront d'aucune priorité au mouvement 2026 pour les affectations sur ces postes et qu'ils ou elles ne conserveront pas le capital des bonifications acquises au titre des points REP ou de direction.

Pour le Recteur et par délégation,
La Directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Seine-et-Marne,



Valérie DEBUCHY

**ENSEIGNANT OU ENSEIGNANTE RÉFÉRENT(E) POUR LES USAGES
NUMÉRIQUES (ERUN)**

Profil du poste :

Poste ouvert aux enseignantes ou enseignants du 1^{er} degré titulaires du CAFIPEMF option TRE. (Technologie et ressources éducatives) ou enseignement et numérique

Ce poste nécessite une grande mobilité et une grande disponibilité horaire fondée sur le temps de service annualisé des fonctionnaires (1607 heures).

La charge de travail du PEMF dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il ou elle devra pouvoir se déplacer dans les écoles pour aider les équipes et les enseignantes et enseignants à la mise en œuvre d'actions pédagogiques.

Il ou elle devra faire preuve d'une grande disponibilité et accepter des contraintes horaires sans rapport avec celles des personnels enseignants exerçant auprès d'élèves.

Sous l'autorité conjointe du ou des IEN auxquels il ou elle est rattaché et de l'inspecteur ou l'inspectrice chargé de la mission « ressources et usages numériques » (RUN), l'enseignant référent ou l'enseignante référente contribue à impulser et à accompagner les projets qui ont recours aux RUN dans le cadre des programmes de l'école primaire.

Missions :

- Recenser et diffuser, après validation, en lien avec les IEN et l'IEN-RUN, les démarches d'apprentissage efficaces faisant appel aux RUN,
- S'inscrire dans la polyvalence de l'enseignant ou l'enseignante du 1^{er} degré et dans une approche multimédia (audiovisuel, informatique et Internet),
- Impulser et accompagner les projets de cycle et d'école faisant appel aux RUN, en aidant les enseignantes ou enseignants, sans se substituer à eux ou à elles ; il ou elle peut être ainsi amené à co-intervenir en classe aux côtés de l'enseignant ou de l'enseignante, pour la concrétisation d'un projet pédagogique incluant les RUN,
- Aider à la mise en place des pratiques pédagogiques, notamment celles centrées sur les compétences définies dans le socle commun,
- Participer à la définition d'une politique d'école (conseils de maîtres de cycle, volet RUN à intégrer dans le projet d'école...),
- Participer aux actions de formation, d'information, d'animation (dans le domaine des RUN ou tout autre domaine transversal mobilisant leur usage), à travers :
 - Les stages prévus au plan de formation (PDF),
 - Les animations pédagogiques dans les circonscriptions,
 - Un accompagnement ponctuel des projets au sein des écoles : projets d'école, aide à la mise en place des sites et ENT des écoles.
- Conseiller l'I.E.N. de circonscription en matière de RUN, en plaçant son action dans le cadre du programme de travail de la circonscription, dans le respect des orientations nationales, académiques et départementales,
- Apporter une aide de premier niveau à l'usage des outils numériques pour la direction (base élèves 1^{er} degré, Affelnet, ENR, ENT,...) et l'animation de l'équipe pédagogique de l'école.
- Assister les écoles dans les domaines juridiques, déontologiques et d'équipement en matière de RUN et assurer le suivi des projets d'équipement informatique initiés par les collectivités territoriales,
- Afin d'intégrer la transversalité des RUN dans les divers champs disciplinaires, participer à des groupes de travail :
 - initiés par l'Inspectrice d'Académie au plan départemental,
 - organisés par la Rectrice d'Académie au plan académique.
- Apporter sa contribution aux travaux de l'équipe départementale RUN placée sous la responsabilité de l'IEN-RUN et coordonnée par le CPD-RUN rattaché auprès de l'ADASEN.



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne

Compétences :

- CAFIPEMF option TRE, Enseignement et Numérique
- Avoir des connaissances en informatique (dont un minimum de connaissances techniques notamment celles exigées pour le C2i2e) pour être capable d'aider efficacement à l'utilisation des supports numériques dans les écoles,
- Etre capable de travailler en équipe, d'organiser et de conduire une réunion d'adultes,
- Etre capable d'assurer des formations, tant sur le plan technique que pédagogique,
- Avoir une expérience des projets liés aux RUN, être capable d'en proposer de nouveaux et d'aider les collègues à les mettre en place,
- Avoir une connaissance correcte de l'institution et des ressources dont elle dispose,
- Etre capable de soutenir et de promouvoir les actions départementales en cours (sciences, évaluations nationales et départementales, sites Internet de circonscription, d'école, ateliers hors temps scolaires...).